

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 9 janvier 2017 portant modification des circonscriptions  
des brigades territoriales de Loivre (Marne) et de Guignicourt (Aisne)**

NOR : INTJ1700141A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Loivre (Marne) et de Guignicourt (Aisne) sont modifiées à compter du 5 janvier 2017 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Loivre (Marne) et de Guignicourt (Aisne) exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 janvier 2017.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Loivre</b>	Berméricourt Cauroy-lès-Hermonville Chenay <b>Cormicy</b> Courcy Hermonville Loivre Merfy Pouillon Saint-Thierry Thil Villers-Franqueux	Berméricourt Cauroy-lès-Hermonville Chenay <b>Cormicy</b> Courcy Hermonville Loivre Merfy Pouillon Saint-Thierry Thil Villers-Franqueux
<b>Guignicourt</b>	Aguilcourt Berry-au-Bac Bertricourt Bouffignereux Chaudardes Concevreux Condé-sur-Suippe Cuiry-lès-Chaudardes Evergnicourt <b>Gernicourt</b> Guignicourt Guyencourt Juvincourt-et-Damary Menneville Meurival Muscourt Neufchâtel-sur-Aisne Orainville Pignicourt Pontavert Prouvais Provisieux-et-Plesnoy Roucy Variscourt Ville-aux-Bois-lès-Pontavert	Aguilcourt Berry-au-Bac Bertricourt Bouffignereux Chaudardes Concevreux Condé-sur-Suippe Cuiry-lès-Chaudardes Evergnicourt Guignicourt Guyencourt Juvincourt-et-Damary Menneville Meurival Muscourt Neufchâtel-sur-Aisne Orainville Pignicourt Pontavert Prouvais Provisieux-et-Plesnoy Roucy Variscourt Ville-aux-Bois-lès-Pontavert